



Règlement du tournoi Bad In Courtry 10

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

I. ARTICLE 1 : GENERALITES

1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro XXXXXX et sous le nom « Bad In Courtry 10 ». Il se déroule les 11 et 12 janvier 2025, au gymnase Pierre Graff, ruelle des Processions 77181 Courtry, sur 5 terrains.

1.2 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après.

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence compétition.

1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est Yohann DERRIEN. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2.

1.5 Le GEO principal de la compétition est Cécilia COURTINARD.

1.6 Pour toutes questions, vous pouvez joindre directement par mail les responsables Cécilia COURTINARD et Emilie BARDY à cscbtournoi@gmail.com

I I. ARTICLE 2 : SERIES ET TABLEAUX

2.1 Il s'agit d'un tournoi national qui s'adresse à tous les joueurs des catégories minime, benjamin, cadet, junior, senior et vétéran.

2.2 Les séries proposées sont R6/D7, D8/D9 et P/NC dans les tableaux de double dame, double homme et double mixte.

2.3 Les tableaux de double dame et double homme se joueront intégralement le samedi 11 janvier et les tableaux de double mixte se joueront intégralement le dimanche 12 janvier.

2.4 Tous les tableaux se jouent avec un mode de qualification composé d'une phase de poules (en respect du dispositif fédéral sur la confection des tableaux. Annexe 3.01.A11 du RGC) suivie d'une phase en élimination directe, ou alors en poule unique. Dans la mesure du possible, il y aura 2 sortants par poule dans tous les tableaux et toutes les séries.

2.5 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un (ou plusieurs) tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination.

2.6 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux. Le nombre minimum de paires inscrites pour ouvrir un tableau est fixé à 4.

I I I. ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

3.1 La date limite d'inscription est fixée au 12 décembre 2024. Les classements seront arrêtés à cette date pour la composition des tableaux. En cas de changement de classements d'un joueur entraînant



un changement de série de la paire, entre le jour de son inscription et la date de prise en compte des classements, la paire sera automatiquement reclassée dans la ou les bonne(s) série(s), en respectant la date initiale de son inscription.

3.2 Une liste d'attente ainsi que la confirmation des inscriptions seront publiées entre J-30 et J-28.

3.3 La date du tirage au sort est fixée le 27 décembre 2024. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour la détermination des têtes de séries.

3.4 Les inscriptions et le règlement des frais d'inscription se font uniquement en ligne sur www.badnet.org ou l'application Ebad. La date de paiement permettra de valider l'inscription d'un joueur. C'est cette date qui sera retenue comme étant la date d'inscription. Comme il s'agit d'un tournoi de double, la date de paiement du second joueur constituera la date d'inscription de la paire.

3.5 La prise en compte des inscriptions se fait en mode Standard, c'est-à-dire dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

3.6 Les frais d'inscription s'élèvent à 17€ pour 1 tableau, 22€ pour 2 tableaux, 2€ étant reversés à la FFBaD.

3.7 Les surclassements sont autorisés aux conditions suivantes : au moins l'un des joueurs de la paire doit avoir le classement correspondant à la série envisagée et son partenaire doit avoir au minimum l'un des classements de la série inférieure. Attention, les surclassements ne s'appliqueront pas aux joueurs P12/NC au regard de l'article 3.2.1.5 du RGC. Exemple : une paire R6/D9 = ok, mais une paire D7/P10 = non autorisé.

3.8 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 7h30 à 23h00 et/ou le dimanche de 07h30 à 19h00.

I V. ARTICLE 4: FORFAITS

4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi Bad In Courty doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits. Il doit prévenir et justifier son forfait auprès de l'organisateur et de la LIFB (forfait@lifb.org).

4.2 Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction, s'il est prouvé que le joueur ou son club ont bien reçu une notification de la sanction.

4.3 Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses inscription(s) et n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins l'un des deux avant les tirages au sort.

4.4 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par mail à l'organisateur dans les plus brefs délais.

- si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;

- si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.5 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le



joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

V. ARTICLE 5 : DEROULEMENT

5.1 Les convocations seront disponibles en ligne sur Badnet après le tirage au sort et envoyées par courriel à l'adresse de contact inscrite sur Badnet. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce, chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.

5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.

5.4 Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.

5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, les volants officiels du tournoi sont les Linton 1.

5.6 Les matchs peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.

5.7 Tous les matchs se jouent en auto-arbitrage. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.

5.8 Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.

5.9 Les répercussions de la touche d'un obstacle au-dessus des terrains seront énoncées par le juge-arbitre au cours de la compétition (au début de chaque journée, puis affichées dans le gymnase pour les joueurs arrivant au cours de la journée).

5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coachs, les officiels et les membres du comité d'organisation.

5.11 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

5.12 Chaque participant autorise la diffusion de photographies prises pendant la compétition (au bénéfice de la promotion du tournoi et/ou du club de Courtry), sauf avis contraire donné par écrit le jour du tournoi.

5.13 La participation au tournoi Bad In Courtry 10 requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.